



***Osmunda regalis***  
Osmonde royale  
OSMONDACÉES



© ALTHIS

Espèce à protéger dans la plus grande partie de la France (en raréfaction du fait de divers travaux hydrauliques). Pas de protection au niveau de la Bretagne.

**ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

- Plante vivace de 60-200 centimètres, glabre à souche épaisse oblique, hémicryptophyte.
- Rhizome **massif** garni de la base desséchée des anciens pétioles.
- Frondes en touffes, grandes jusqu'à 3 mètres, **roulées en crosse avant leur développement, longuement pétiolées**, amples à la base, allant en s'atténuant vers le sommet, composées bipennées.
- Folioles oblongues, obtuses, obliquement tronquées à la base dilatée en oreillette du côté inférieure, à nervure médiane émettant de chaque côté des nervures secondaires nombreuses, entières ou denticulées.
- Fructification formant une **panicule terminale brune**.
- **Fructification : mai à août.**

**HABITAT-ÉCOLOGIE**

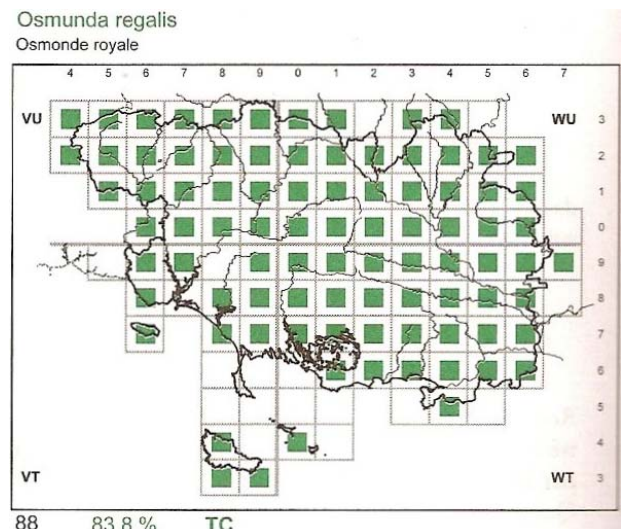
[44.A1 Bois de Bouleaux à Sphaignes](#), [44.92 Saussaie marécageuse](#), [31.8 Fourrés](#).

Milieus humides, fossés, marais, bords des eaux, ruisseaux et bois tourbeux.

- **Caractère indicateur : Mésohygrophile à hygrophile ; acidiphile ; espèce de demi-ombre.**

**REPARTITION dans le département du Morbihan**

Assez commune dans les milieux aquatiques.



(RIVIERE G. 2007. p217)